



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

3 jours

Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT Renouvellement de mandat

à partir de 930 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Selon l'article R.2315-9 du Code du travail, l'objectif de cette formation est de :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Identifier les enjeux généraux de la prévention

- Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
- Enjeux économiques, humains et juridiques
- Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent

2. Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

- Le processus d'apparition du dommage
- La réglementation
- Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser
- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques/*

- Valeurs et bonnes pratiques

Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE

- L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
- Les missions du CSE
- Les moyens du CSE
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Connaître le champ d'intervention du CSE

- La notion de danger grave en santé publique et

Environnement/*

- La notion d'atteinte à la santé physique et mentale

5. Participer efficacement à :

- L'évaluation des risques professionnels
- L'évaluation des risques psychosociaux
- L'analyse d'un accident du travail
- La préparation efficace d'une réunion
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'action
- Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
BEAUVAIS
COMPIEGNE
DUNKERQUE
LAON

LENS
LEULINGHEM
NOGENT-SUR-OISE
ROUBAIX

Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr



Laho
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS ET CONTACT DES CENTRES

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 07,08,09 octobre

BEAUVAIS

Session 1 : 07,08,09 octobre

COMPIEGNE

Session 1 : 09,10,11 septembre

Session 2 : 09,10,12 décembre

DUNKERQUE

Session 1 : du 02/10/2024 au 04/10/2024

LAON

Session 1 : 11,12,13 décembre

LENS

Session 1 : 30 septembre et 01 et 02 octobre

LEULINGHEM

Session 1 : 06,07,08 novembre

NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 21,22,23 août

Session 2 : 04,05,06 novembre

ROUBAIX

Session 1 : 02,03,04 octobre

Session 2 : 02,03,04 décembre

